

LE JOUR, 1947
15 Février 1947

A L'AGE DE MATHUSALEM

Un prisonnier de l'âge du maréchal {Pétain on n'en avait jamais vu jusqu'ici.

On n'avait pas vu non plus, quelles que fussent les circonstances, un chef de l'Etat, élu à son âge.

Le maréchal (qu'on nous excuse de ne pas écrire, faute de temps l'ex-maréchal) est sur le point d'entrer dans sa 92^{ème} année. On conçoit mal qu'à ce degré de vieillesse, il soit encore incarcéré et que Mme Pétain en soit réduite à demander à partager son sort. Le fait divers est un objet de stupéfaction pour l'univers.

De ce côté de l'eau le cas Pétain nous a toujours étonné, Il nous a toujours semblé que, désigné pour remplir une certaine tâche, le Maréchal l'avait remplie exactement de la façon qu'on avait cru, qu'il la remplirait.

Déjà en 1917, Raymond Poincaré le décrivait comme on l'a vu vingt-cinq ans plus tard. Déjà, vers ce moment (et dans la gloire de Verdun) on critiquait l'attitude qui le fit désigner, aux jours sombres de la débâcle.

Pendant qu'il triomphait à Verdun, on parlait du défaitisme du maréchal Pétain ; c'est une de ces histoires qui demandent encore à être expliquées.

En bref, le maréchal Pétain, au seuil de sa 92^{ème} année, est prisonnier. Si personne ne se mêlait de l'affaire, il deviendrait, en prison, centenaire. Ce siècle a inventé la maison de correction pour les vieillards, après avoir, sous prétexte d'humanité, abandonnée celle des enfants.

Le temps du paradoxe, on le voit, n'est pas fini, est nous ne sommes pas au bout du déroulement des merveilles.

Si le goût de l'ironie subsiste en France, si l'esprit y conserve ses droits, si le Canard enchaîné n'a pas sombré dans la mélancolie, il faut que quelque chose soit fait pour la libération du maréchal Pétain.

Et qu'à défaut des ministres, ce soin et les chansonniers qui s'emparent de l'affaire. Depuis les Burgraves, on n'a rien vu de plus retentissant.